



Ouagadougou, le

21 JUIL. 2023

Attestation de renouvellement du récépissé
(N°02)

N° identification de l'association : N4572

*Le Ministre de l'Administration Territoriale,
de la Décentralisation et de la Sécurité*

Atteste que le récépissé n°N4572 du 26 septembre 2018 qui identifie l'association dénommée « **Les Anges Gardiens de la Nature** » en abrégé AGN a fait l'objet de renouvellement portant sur la modification des textes statutaires et sur la composition de l'organe dirigeant.

Siège : **Ouagadougou.**

Domaine d'intervention : **Environnement et développement durable.**

Objectif principal : **Promouvoir la formation et la professionnalisation du métier des Eco-gardes pour une meilleure protection de la faune, de la flore et de ceux qui la protègent.**

Principaux dirigeants :

- Président : **BADO Bienvenu Claude Valéry**, Tél : 70 33 70 88 ;
- Secrétaire Général : **TIRAKUY Serge**, Tél : 03 81 37 37 ;
- Trésorier : **NIGNAN Anas**, Tél : 62 41 87 74.

Ce bureau est issu de l'assemblée générale extraordinaire du 02 juillet 2023 et valable jusqu'au 1^{er} juillet 2026.

En foi de quoi, la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Pièces fournies :

- Statuts ;
- Règlement intérieur ;
- Procès-verbal ;
- Copie du récépissé ;
- Quitittance Journal Officiel ;
- Liste de présence.

Pour le Ministre et par Délégation
Le Directeur général adjoint de l'administration du
territoire, Chargé des libertés publiques et des affaires
politiques



Porzang Saïbou TRAORE
Administrateur Civil